



Accord du procureur pour mariage

Par **Marrrrrrl**, le **22/06/2017** à **15:56**

Bonjour voilà vous aller peut être pouvoir m'aider
Avec mon homme nous avons été dans la mairie de notre ville , nancy et avons fais une demande de mariage une fois le dossier complet avec tout document il nous lon pris et ont décidé de faire enquête sur nous apres audition là procureur autorise notre mariage seulement je n'ai jamais reçu ce courrier c'est en appelant moi meme là maire pour savoir où ca en était que j'ai appris que j'aurai dû recevoir courrier qui dit que le mariage est accepté mais je ne l'ai pas reçu bref ensuite j vois pour fixer une date du coup mais la dame me dit qu'il faut que lon refournisse le certificat de coutume acte de naissance et certificat de célibat est ce normale ??????